

LE REVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS :
TROIS MOIS 6 fr.
SIX MOIS 10
UN AN 18

Directeurs : MM. TONY LOUP et H. ALBERT

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON. — 6, QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 6 — LYON.

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

sont reçues exclusivement
Chez M. V. Fournier
14, RUE CONFORT, 14

MORT DU PRÉSIDENT GARFIELD

A NOS LECTEURS

Nous sommes en mesure d'annoncer à nos lecteurs que le **REVEIL LYONNAIS** paraîtra en grand format à cinq centimes le 2 OCTOBRE PROCHAIN.

Il sera entièrement imprimé avec des caractères neufs.

Nous publierons un roman très émouvant de l'auteur populaire Xavier de Montépin.

A partir de cette date nous pourrions envoyer le **REVEIL** dans les départements et la région, et faire face à toutes les demandes qui nous sont faites journellement.

MORT DU PRÉSIDENT GARFIELD

La République américaine a perdu son président. M. Garfield est mort la nuit dernière. Son agonie a été longue. Il tombe victime de la folie criminelle d'un ambitieux mécontent. Le peuple suivait depuis longtemps les progrès de sa maladie. Le peuple l'aimait, ce magistrat était sorti de ses rangs. C'était un de ces lutteurs qui ne doivent rien à l'intrigue ou à la fortune, mais tout à leur énergie, à leur probité, à leur travail. Race forte, race des Washington et des Lincoln. La balle imbécile de Guitau a fait plus que coucher dans la tombe cet homme de bien, elle a mis en péril la constitution américaine.

On se souvient de l'arrivée au pouvoir de M. Garfield. Les partisans du général Grant voulaient confier la plus haute charge des Etats-Unis au vainqueur des Sudistes. C'était méconnaître les traditions américaines. On leur opposait deux noms : Blaine et Sheridan. L'ancien président se croyait sûr de la victoire quand un nouveau nom sortit de l'urne : c'était celui de M. Garfield. Ce nom devint un grappeau ; tous les adversaires du général Grant se groupèrent dessous. Il triompha : Il vainquit M. Hancock et il s'installa à la maison Blanche. L'Amérique se félicita. Elle avait maintenu la tradition et sauvé la liberté.

M. Garfield gouverna avec habileté. Il fut le médiateur des partis. Sous son égide l'union se fit. Politique habile et sage, il préparait pour les Etats-Unis des réformes libérales et nécessaires. Cette tâche haute, il ne lui était pas donné de l'accomplir. Entre le rêve de ses beaux projets et leur réalisation, il y avait le revolver d'un misérable. La nation l'a compris ; elle a veillé auprès de son lit de mort avec un soin touchant. Depuis le crime, la vie publique était suspendue, on devinait qu'à l'existence de ce grand citoyen étaient attachées les destinées de la patrie. Lui mort, c'est M. Arthur, le vice-président, qui lui succède ; c'est la politique du gé-

ral Grant, qui, encore une fois, triomphe. M. Arthur est la créature de l'ancien président. La réaction est dans la place. Aux termes de la Constitution, c'est en effet le vice-président qui devient le chef de l'Etat jusqu'à la fin des quatre années, M. Arthur restera donc au pouvoir pendant trois ans. C'est un homme aux vues étroites, il inaugurerait une nouvelle politique, une politique d'aventures. Il préparerait la troisième présidence de M. Grant.

On ne saurait sans présomption escompter l'avenir. Pourtant on peut prévoir que la lutte, s'engagera entre le président et le congrès. La politique personnelle de M. Arthur sera le mépris des majorités, la négation du régime parlementaire. Lutte grosse de conséquences et de périls. Nous souhaitons que l'Amérique n'y perde ni sa constitution, ni sa liberté.

Le régime parlementaire n'est guère pratiqué par delà l'Atlantique. Le président de la République est investi de pouvoirs exorbitants. Il gouverne sans l'assentiment du congrès. C'est une puissance fatale. Les Américains vont en faire peut-être la cruelle expérience. Jusqu'alors, les hasards de la politique avaient placé le pouvoir entre les mains d'hommes honnêtes, tout entiers à la chose publique, n'ayant qu'un souci : l'honneur du pavillon aux treize étoiles. Jamais ils n'ont senti peser sur eux, comme un gantelet de fer, la main du chef de l'Etat ; ils ont été heureux dans leur choix. Le général Grant, lui-même, au début de sa magistrature gouverna selon les traditions. Aujourd'hui, les Américains ont M. Arthur, c'est la chute de M. Blaine et de M. Sheridan. Ils vont apprendre combien il est dangereux de déposer entre les mains d'un seul homme, l'avenir d'une grande patrie.

La France, qui porte le deuil de sa sœur et qui lui envoie un rameau d'olivier à travers l'Océan, trouve dans ce douloureux événement un salutaire exemple. La seule représentation vraie de la nation c'est l'Assemblée ; c'est en elle que réside le pouvoir ; elle ne doit pas abdiquer son autorité entre les mains d'un fonctionnaire, fut-il le premier. Quant à subir la tyrannie d'un président, autant vaudrait supprimer la présidence même. Notre Constitution sur ce point est formelle. Nous n'avons point follement engagé l'avenir. Notre président n'est que le mandataire de l'Assemblée, comme l'Assemblée n'est que le mandataire du peuple. Il n'y a qu'un maître, le pays. Ceux qui le servent sont responsables ou doivent l'être. Nous ne redoutons pas les fanatiques, les fanatiques ne tuent que les rois ; mais nous ne pouvons nous méfier des fous.

Pourtant si quelque autre Guitau mettait en péril la vie de M. Grévy, le pays n'aurait que la douleur profonde d'avoir perdu un honnête homme, il ne craindrait pas une heure pour le sort de sa liberté.

Car, si imparfait que soit notre régime parlementaire, il vaut celui de la libre Amérique que l'on vante à tout propos et sans raison. Aujourd'hui, les Etats-Unis pleurent sur le tombeau de M. Garfield et ils n'osent qu'en hésitant s'écrier : le président de la République est mort, Vive la

République ! Ils interrogent anxieusement l'avenir. Que cette inquiétude nous serve de leçon. Il est dangereux, pour la liberté, d'avoir des présidents de la République ayant les attributions d'un roi.

Georges LETELLIER.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

DU REVEIL LYONNAIS

Par Fil special

MORT DU PRÉSIDENT GARFIELD

New-York, 20 septembre. — M. Garfield est mort hier soir, à dix heures cinquante.

Longbranch, 20 septembre. — Le docteur Bliss trouva hier soir, M. Garfield, un peu avant dix heures, dans de bonnes conditions pour passer la nuit ; vers dix heures et quart, cependant, M. Garfield s'éveilla, disant qu'il éprouvait une grande souffrance, se portant la main au cœur. Il mourut peu après, à dix heures et demie.

On croit que sa mort est due à des troubles du côté du cœur.

Les membres du cabinet américain ont télégraphié aussitôt au vice-président, M. Arthur, pour lui annoncer la mort de M. Garfield, lui conseillant de prêter serment comme président des Etats-Unis sans délai, et de venir immédiatement à Longbranch.

Les Journaux

Paris, 20 septembre. — Le *Voltaire* regrette que les membres du Parlement, dans la Haute-Garonne, aient pris part à une manifestation au sujet du déplacement du préfet, M. Merlin. « Au sujet du discours de M. Paul Bert, la *Paix* dit : « Mettons-nous tous vite à la besogne, puisque nous sommes unis sur cette question des écoles. Les questions qui nous divisent viendront après. »

L'Union républicaine dit que le Sénat est un obstacle contre lequel viendront se briser toutes les énergies du suffrage universel.

La *Justice* dit que la moitié de la révision est dans la souveraineté nationale, tenue en échec par la Constitution.

Le *Parlement* assure que toute modification au Sénat amènera une demande de suppression du Sénat.

Les *Débats* disent que la révision du Sénat est le prélude d'une série de révisions qui aboutiront à sa suppression.

Le *Paris* dit que, dans l'entourage de M. Grévy, on pense que les pouvoirs de l'ancienne Chambre expirent le 14 octobre.

En conséquence, le journal opportuniste croit pouvoir affirmer que le gouvernement s'est arrêté définitivement à cette double résolution :

1. Convocation des Chambres pour le lundi 17 octobre ;
2. Démission du cabinet Ferry le jour même où paraîtra le décret de convocation ;
3. Constitution d'un nouveau cabinet qui sera en mesure de se présenter devant le Parlement dès l'ouverture de la session.

Le *National* pose la question suivante :

« Est-il vrai que plusieurs officiers généraux, consultés sur le point de savoir s'ils consentiraient à se charger du ministère de la guerre, dans le cas de retraite du général Farre, auraient répondu négativement à M. Gambetta en donnant pour raison que, vu l'état de désorganisation de l'armée, à un titulaire actuel, personne ne se sent assez fort pour assumer d'aussi graves responsabilités ? »

M. Rouston part pour Tunis mercredi ou jeudi.

Au dire du *Télégraphe*, il est sans instructions particulières ; il doit faire pour le mieux.

DÉPÊCHES POLITIQUES

La Démission de M. Magnin

Paris, 20 septembre. — On annonçait hier, dans la soirée, de source sérieuse, dit le *Paris-Journal*, que M. Magnin, ministre des finances, aurait donné sa démission par ce motif qu'il ne se croirait pas autorisé à engager plus longtemps les finances de l'Etat sans le consentement des Chambres.

Il faut avouer que si M. Magnin éprouve aujourd'hui des remords, il a mis le temps à les ressentir.

Réunion de l'Extrême-Gauche

Il est à peu près décidé qu'une réunion plénière des membres de l'Extrême-Gauche aura lieu vendredi dans un des bureaux de la Chambre des députés.

Voyage de M. Gambetta

On lit dans le *Nouvelliste de Rouen* :

Le voyage de M. Gambetta à Rouen est définitivement résolu. Le président de la Chambre sera accompagné de M. Constans, ministre de l'intérieur.

Jusqu'à présent nous avons toujours pensé que le président de la République, seul, avait qualité pour se faire escorter par ses ministres.

La Traite des Nègres

On télégraphie au *Daily News* que la traite des nègres en Egypte est l'objet de la préoccupation du gouvernement français ; M. Barthélemy Saint-Hilaire a exprimé son intention de s'entendre avec l'Angleterre pour arriver à sa suppression.

LA CONVOCATION DES CHAMBRES

Paris, 20 septembre. — Plusieurs de nos confrères, justement alarmés de la tournure inquiétante que prend de jour en jour la question algérienne, réclament à cor et à cris la convocation de la nouvelle Chambre. A les entendre, il semble que cette convocation soit la chose la plus aisée du monde. Quelle naïveté ou plutôt quelle ignorance singulière des dispositions du pacte constitutionnel !

Pour convoquer la nouvelle Chambre, il faudrait tout d'abord, qu'on ne l'oublie pas, faire prononcer, par le président de la République, après avis favorable du Sénat, la dissolution de l'ancienne, dont les pouvoirs n'expirent que le 29 octobre prochain. Jusque là, rien de mieux.

Mais voici bien une autre affaire. L'article 5 de la Constitution dit « qu'en cas de dissolution, les collèges électoraux seront convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois. »

Dès lors, ce dilemme effrayant se pose : ou l'on réunira l'ancienne Chambre, et alors le ministère se trouvera sans aucune autorité ; — ou l'on provoquera une dissolution, et alors les élections du 21 août et

du 4 septembre devront être déclarées nulles et de nul effet.

Impossible de sortir de là. Il est vrai que nous avons, pour nous gouverner, des hommes si intelligents!

CRIME MYSTÉRIEUX DE MARSEILLE

Marseille, 20 septembre. — Avant-hier, dans le courant de l'après-midi, les habitants du quartier Bonneveine étaient mis en émoi par une découverte mystérieuse qu'on venait de faire dans la ferme de la maison de plaisance de M. Silvestre.

Sur le parquet d'un appartement, on avait trouvé assassinée la femme Moleter, âgée de trente-un ans, ménagère.

A quelques pas d'elle rôdait le sieur Maurice Robert, jardinier, âgé de cinquante-un ans.

Questionné, cet individu n'a pu fournir aucune explication et quelques heures après il rendait le dernier soupir.

La Fièvre Jaune

Dunkerque, 20 septembre. — Une grande terreur règne à Dunkerque. Le steamer anglais *Emma-Truckmann* est arrivé vendredi de Bathurs, près du Sénégal, sans subir la quarantaine. Il a envoyé samedi trois malades à l'hôpital de Dunkerque et un malade dimanche.

Le capitaine est malade à bord.

Le bruit a été répandu dans la ville que la fièvre jaune était apportée.

Le sous-préfet et le médecin ont visité l'hôpital.

On affirme que les malades sont atteints de la fièvre pernicieuse sénégalienne, mais non de la fièvre jaune.

L'inquiétude est assez grande et persiste.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Bordeaux, 20 septembre. — Un train a déraillé ce matin, près de Guîtres, sur la ligne de Beillant à Coutras, chemin de fer de l'Etat. Le train contenait un détachement du 137^e de ligne. On compte quarante blessés, parmi lesquels vingt militaires; le garde-frein a été tué.

En Afrique

Paris, 20 septembre. — Pas de nouvelles importantes aujourd'hui de Tunisie, à moins que nous ne devions considérer comme telle la désertion de quelques détachements d'Ali-Bey; mais nous demandons à nos lecteurs la permission de ne pas nous appesantir sur ce fait dès longtemps prévu.

C'est là encore une des plus impardonnables erreurs de cette campagne que d'avoir osé faire quelque fonds sur le concours des troupes levées par le Bey.

Si nous avions dû agir vigoureusement, sans tâtonnement aucun; si, dès le premier jour, M. le ministre de la guerre n'avait eu qu'un seul but: châtier les rebelles, étouffer à tout prix l'insurrection, nul doute que

les soldats d'Ali-Bey, et ce personnage en tête, ne nous eussent secondés d'une façon peut-être utile; mais il faudrait vainement pas connaître le caractère des populations que nous avons à combattre, pour ne pas comprendre que les hésitations auxquelles se sont forcément heurtés nos généraux étaient bien de nature à éloigner de nous les soldats même les mieux intentionnés de Mohammed.

On ne refait pas en quelques jours le caractère d'un peuple oriental et musulman surtout.

M. le général Farre a trop longtemps séjourné en Afrique — les routes plantées par son ordre de maigres eucalyptus en bordures, alors qu'il était commandant du génie dans la province d'Alger en fait foi — pour ne pas connaître l'esprit des populations arabes et le prix qu'il est bon d'attacher à leur dévouement.

Si, comme divisionnaire et commandant de corps d'armée, le général Farre l'avait oublié, comme ministre de la guerre, il est coupable de ne s'en être point souvenu.

En Tunisie

Les dissidents Mettelis

Tunis 20 septembre. — Les tentatives du général Mohamed-Gelili pour pacifier les dissidents Mettelis sont restées infructueuses.

Les Mettelis ont écrit au général qu'ils étaient massés en forces considérables et qu'ils marcheront sous peu contre les Français.

Départ du général Saussier

Tunis 20. — Le général Saussier, dont on annonce l'arrivée en Tunisie est parti pour se rendre, par lui-même, compte de la situation et prescrire l'exécution des mesures militaires reconnues nécessaires pour la prompt répression de l'insurrection.

Les colonnes Corréard et Sabattier

Tunis 20. — Les colonnes Corréard et Sabattier ont dû opérer leur jonction.

La Commission de Sfax

La commission de Sfax poursuit lentement et prudemment la révision des notes présentées par les divers consuls.

Entrevue avec le Bey

Dans une entrevue avec le bey, M. Lequeux, consul français, a transmis au bey l'assurance des bons sentiments de son gouvernement et l'a prié de ne pas croire aux bruits répandus au sujet de son remplacement.

Le bey a témoigné sa satisfaction et protesté de son amitié.

L'occupation de Tunis

Tunis 20. — Le général Logerot est déterminé à occuper Tunis, mais le bey a refusé de consentir à cette occupation.

Malgré ce refus, l'ordre venu de Paris sera exécuté.

On confirme, malgré les démentis venus hier, que l'escadre au mouillage au golfe de Juan a reçu l'ordre de partir pour la côte tunisienne, afin de prévenir les événements qui pourront surgir à la suite de l'occupation de Tunis.

ÉCROULEMENT D'UN CIRQUE

Berne, 20 septembre. — Avant-hier, dans la soirée, une bourrasque de vent et de pluie accompagnée de coups de tonnerre s'est abattue sur la vallée de Delémont. Elle n'a occasionné aucun accident; seul, le cirque Mexicain a quelque peu souffert.

La foule y était compacte et les clowns menaient leur jeu bon train, lorsque tout à coup la toile, cédant à la violence de l'ouragan, tomba avec fracas sur le public, au milieu du tonnerre et des éclairs.

Ce fut un cri d'effroi dans toute l'enceinte.

La panique devint générale, et ce n'est pas sans peine que spectateurs et spectatrices ont pu se tirer de là. Il n'y a pas eu d'accident grave à déplorer.

En Italie

Rome, 20 septembre. — On s'attend pour demain à de bruyantes manifestations à l'occasion du onzième anniversaire de la prise de Rome par les troupes italiennes.

Prévoyant des désordres, le gouvernement a renforcé la garnison de la capitale, en faisant venir de province deux cents carabinieri et trois cents sergents de police.

De son côté, la municipalité de Rome vient d'adresser au public une proclamation invitant tous les patriotes à célébrer ce jour mémorable par une manifestation digne et calme en se rendant processionnellement au tombeau du roi Victor-Emmanuel, et de là à la brèche, près de la *porta Pia* par laquelle, en 1870, les troupes italiennes pénétrèrent dans la ville.

Le syndic et les conseillers municipaux marcheront à la tête du cortège, dans le but évident de conturer tout excès. Néanmoins, la garnison est consignée.

Au Vatican, on craint un renouvellement des scènes de désordres qui se produisirent le 13 juillet, à l'occasion de la translation des cendres de Pie IX.

Le pape a consigné sa garde noble, ainsi que les Suisses.

En Russie

Le départ du czar

Saint-Petersbourg, 20 septembre. — On parle du prochain départ du czar Alexandre III pour Varsovie, où il recevrait la visite de l'empereur d'Autriche.

Une grande revue militaire servirait de prétexte à ce déplacement, qui est un pas significatif vers une entente rétablie entre l'Autriche et la Russie.

CHRONIQUE LOCALE

Banquet commémoratif du 21 septembre

Les citoyens membres de la commission d'organisation du banquet démocratique qui doit avoir lieu chez le citoyen Chausse, sont convoqués d'urgence pour aujourd'hui mercredi 21 septembre à huit heures précises du soir, chez H. Monin, route de Grenoble, à Montplaisir.

Ordre du jour. — Rapport extraordinaire du bureau.

Le trésorier, E. CATENOT, Le secrétaire, BERNARD FILS.

Réunions des délégués de groupes.

Tous les délégués des groupes sont invités à une réunion ce soir à 8 h. chez Lombard rue Tronchet, 45.

Pour la commission, GIFFARD.

En conformité du décret de M. le président de la République, en date du 13 juin dernier, les conseils d'arrondissements se réuniront, pour la deuxième partie de leur session, qui ne pourra durer plus de cinq jours, le lundi 26 septembre courant, à deux heures et demie.

Par décret présidentiel, M. de Mont-Réal, capitaine de réserve au 11^e hussard, à Valence, a été nommé capitaine à 4^e régiment territorial de cavalerie (escadron de chasseurs).

Ont été nommés au grade de sous-lieutenant de réserve dans l'artillerie:

M. Xavier Drevet, avocat à Grenoble, ancien engagé conditionnel d'un an, maréchal des logis, et M. Edouard Tiallet, avocat à Grenoble, ancien engagé conditionnel d'un an, maréchal des logis;

Au grade de sous-lieutenant de réserve du train des équipages militaires:

M. Elie-Laurent Vallet, de Valence, avocat à Grenoble, surnuméraire-bibliothécaire de l'Université, ancien engagé conditionnel d'un an, maréchal des logis.

Par décision ministérielle, les sous-lieutenants, officiers-élèves de l'École d'application de cavalerie qui ont terminé leur cours le 31 août dernier, ont reçu la destination suivante:

M. Aimé de Marcieu, 9^e dragons.

M. Bodin de Galcambet, 6^e dragons, à Chambéry.

M. Edouard Macé de Gastines, 6^e dragons, à Chambéry.

M. de Maud'huy, 11^e hussards, à Valence.

Trois sculpteurs de Paris ont été nommés par les artistes pour faire partie du jury chargé de se prononcer sur le concours pour l'érection d'une statue monumentale de la République à Lyon.

Ce sont, comme nous l'avons annoncé, MM. Paul Dubois, Jules Thomas et Guillaume.

Le second a accepté. M. Paul Dubois n'a pas encore répondu. Quant à M. Guillaume sont état de santé ne lui permet pas de remplir ces fonctions, qu'il a lui-même déclinées.

La constitution définitive du jury est donc ajournée, et ses opérations ne commenceront guère que dans quelques jours.

En attendant, l'exposition des œuvres envoyées reste ouverte au public, au palais du Commerce, de 11 heures à 3 heures.

Un concours public pour la nomination d'un médecin appelé à faire le service dans les établissements de l'administration des hospices civils de Lyon, sera ouvert le lundi 6 mars 1882.

Il y avait une telle intensité de brouillard que la navigation sur le Rhône a été interrompue.

Le service des bateaux à vapeur en a été retardé de deux heures.

Association philanthropique dauphinoise de Lyon. — Le Comité d'initiative qui a déjà la satisfaction de compter un grand nombre d'adhérents et aura aussi celle d'avoir, après l'adoption de ses statuts, parmi ses principaux membres d'honneur, MM. les Sénateurs et Députés de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, invite ses compatriotes à se faire inscrire d'urgence s'ils veulent figurer parmi les fondateurs de l'association.

Sous peu, une assemblée générale aura lieu sous la présidence d'une sommité de notre vieille province du Midi.

Il est rappelé qu'une des bases fondamentales de l'association sera la création d'une caisse de prêts, d'épargne et de crédit mutuel.

Les inscriptions sont reçues sans frais chez M. Laissus, rue Tupin, 9.

Le secrétaire, LESPINES

La Compagnie des Dombes a l'honneur d'informer le public que, dimanche prochain 25 septembre, à l'occasion de la fête patronale de Nantua, un train de plaisir de Lyon à La Cluse et retour aura lieu dans les conditions suivantes:

Aller. — Départ de Lyon: dimanche 25 septembre, à 6 h. 55 matin.

Retour: Départ de La Cluse dimanche 25 septembre, à 11 h. 40 matin et 5 h. 50

PAS-DE-CHANCE

HISTOIRE D'UN ENFANT PERDU

(Suite.)

Il y avait dessus:

Le baron de Neuville,

Et plus bas:

rue Miromésnil, 13.

— Tenez, me dit-il, je suis convaincu que vous réfléchirez.

Mais, monsieur...

— Et qu'avant trois jours vous viendrez me voir. Je vous le répète, j'ai des intérêts engagés dans un théâtre bien que je ne sois pas directeur en nom. Je puis faire beaucoup pour vous, racheter au poids de l'or votre temps à ces pauvres gens, vous donner des maîtres et vous lancer au théâtre, où, j'en suis sûr, un brillant avenir vous attend.

Il avait gardé son chapeau à la main, et tout en parlant, sa chevelure abondante et un peu longue avait subi quelque déplacement dans sa symétrie.

Il y passa sa main et ramena ses cheveux un peu en arrière.

Mais par ce mouvement il découvrit sa tempe gauche, et je demeurai bouche bée, les yeux attachés sur lui.

Il avait sur cette tempe une petite mèche de cheveux toute blanche

Si j'avais poussé un cri, il m'en eût demandé le motif, sans doute; mais comme ma surprise se traduisait par de l'hébétément et de la stupeur, il crut que j'étais simplement bouleversé par ses promesses mirifiques.

Puis, me plaçant sa carte dans la main, il se retira en me saluant et sortit de la baraque sans que j'eusse pu prononcer un mot.

Maintenant, que vous dirai-je?

J'ai une de ces natures énergiquement concentrées qui sont avares de leur première impression et ne veulent la communiquer à personne.

Une autre peut-être aurait dit en toute hâte à Coqueluche les propositions qui m'étaient faites.

— Je viens de voir un homme qui te ressemble et qui a comme toi un signe bizarre...

Mais je gardai mon secret et fis ce soir-là mon métier comme à l'ordinaire.

Seulement je ne dormis pas de la nuit, et le lendemain je me contentai d'adresser la parole d'un air indifférent à Pas-de-Chance et de lui dire:

— Te rappelles-tu le nom du village où tu es né?

— Oui, me répondit Pas-de-Chance: St-Martin.

— Et le château, comment se nommait-il?

— On l'appelait le château brûlé, je ne lui ai jamais connu d'autre nom. Du reste, il ne restait que des ruines. Mais pourquoi me demandes-tu cela?

— Réponds toujours. Les jours où tu étais tenté de croire que Madeleine n'était pas ta mère, n'as-tu jamais demandé le nom de ceux qui avaient habité le château?

— Jamais.

— Sais-tu s'ils avaient des enfants?

— Mais non, me dit Pas-de-Chance, puisque lorsque mon père me battait, il m'appelait d'un ton railleur le *premier-né* de M. le comte.

— Tout cela est bizarre! pensais-je. Dans tous les cas, cet homme ne pourrait être ton père.

Pas-de-Chance n'attacha pas grande importance à mes questions.

La journée et celle du lendemain se passèrent sans que le bel inconnu se montrât devant la baraque.

J'avais espéré qu'il reviendrait, et j'avais caché sa carte au fond d'une malle où je serrais mes pauvres hardes.

Enfin, le troisième jour, dominée par un sentiment d'ardente curiosité, je n'y tins plus.

Je m'habillai de ma petite robe de grisette, et je m'esquivai sans bruit de la baraque où tout le monde dormait encore.

Puis je demandai au premier commis-sionnaire que je rencontrai quel chemin il fallait prendre pour aller rue de Miromésnil.

CHAPITRE VIII

La diva, après s'être reposée un moment, continua ainsi:

Le trajet est long du boulevard du Temple à la rue de Miromésnil; je mis une bonne demi-heure, demandant mon chemin à droite et à gauche, et tout en cheminant je fis mille réflexions.

Vous comprenez, mes bons messieurs, qu'une fille de dix-neuf ans qui court les foires en jupe à paillettes à quelque présidence de la vie, et sait bien qu'en ce monde on ne demande qu'à ceux qui ont et on ne prête qu'à ceux qui peuvent rendre.

La mère Coqueluche, qui nous faisait de la morale à ses moments perdus, nous avait toujours dit que la jeunesse dorée de Paris est excessivement dangereuse et qu'elle tend sur les jeunes filles de jolis filets à mailles d'or desquels, si petit qu'on ait les pieds, on ne saurait se débarrasser.

Ce fut donc en proie à une foule d'inquiétudes vagues que j'arrivai rue de Miromésnil.

Il était à peine neuf heures du matin et cet aristocratique quartier paraissait dormir encore.

— M. le baron de Neuville? demandai-je un peu tremblante.

— Au premier me répondit le suisse. Car la maison dans laquelle j'entraï était un véritable hôtel.

(A suivre.)

soir. Lundi 26 septembre, à 5 h. 10 matin, 11 h. 40 matin et 5 h. 50 soir.
Prix du voyage en 3^{me} classe (aller-retour), 3 fr.
Le prix de 1^{re} et de 2^{me} classe n'est pas modifié.

C'est le 1^{er} novembre qu'aura lieu l'ouverture de la ligne de Lyon à St-Genix-d'Aoste.

Ce sont des circonstances imprévues qui ont retardé jusqu'à aujourd'hui l'achèvement des travaux.

Le service d'inspection des viandes de boucherie a opéré les saisies indiquées ci-après pendant le mois d'août dernier.

1 bœuf, — 13 vaches, — 4 chevaux, — 2 veaux, — 2 porcs, — 9 moutons, — 9 chèvres, — 343 kilos d'espèces diverses, — 753,500 salaisons.

La visite des viandes foraines a porté sur 117,979 k. ainsi divisés :
Viandes fraîches 77,829.
Viandes de conserve 41,150.

Exposition horticole à Saint-Etienne.
— La société d'agriculture et d'horticulture de Saint-Etienne rappelle aux intéressés que cette exposition aura lieu du 22 au 25 septembre et qu'on y admettra :

1. Les produits horticoles proprement dits de tout le département de la Loire, plantes ornementales, fleurs en pots ou coupées, fruits de toutes espèces et produits de cultures maraîchères ;
2. Les produits des arts et industries horticoles, non-seulement du département de la Loire, mais encore de tous les départements voisins : Rhône, Isère, Ardèche, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Allier et Saône-et-Loire.

La division arts et industries horticoles comprend :

Les serres, châssis, appareils de chauffage, ponts, kiosques, chaumières, jardinières, volières, travaux en ciment, bois rustiques, outils et instruments de jardinage, produits céramiques, horticoles, pots et vases à fleurs, engrais et insecticides, etc.

La Société invite les intéressés disposés à exposer leurs produits à se hâter d'envoyer leurs demandes.

Elles doivent être adressées au secrétaire général de la Société d'agriculture, à Saint-Etienne, rue de la Croix, 9.

Elles seront admises jusqu'au mardi matin 20 septembre, dernier délai.

Les propriétaires qui subiront des dommages par suite de manœuvres militaires devant avoir lieu prochainement, auront sous peine de déchéance, à déposer leurs réclamations à la mairie de leur commune dans les trois jours qui suivront le passage ou le départ des troupes.

Nous sommes heureux de constater que M. Maugin, autre fois directeur du Conservatoire, vient d'être chargé de la direction du chant à la Société des nouveaux concerts.

Voici ce que nous lisons, du reste, à ce sujet :

« Les concerts hebdomadaires de la Société des nouveaux concerts, fondée par M. Charles Lamoureux, seront inaugurés au théâtre du Château-d'Eau le dimanche 23 octobre, à deux heures.

« Les chanteurs solistes sont en possession des œuvres qu'ils doivent faire entendre ; les répétitions des chœurs commenceront à la fin de ce mois, celles de l'orchestre dans les premiers jours d'octobre. »

Un de nos confrères nous donne également quelques renseignements sur un de nos anciens artistes :

« Falchieri, une basse chantante qui fut fort applaudie à Lyon, dont la voix s'érailla bientôt et qui en vint à chanter les rôles d'opérettes à la Renaissance où il eut du succès dans le Podestat de la *Petite Mariée*. Il était marié lui-même avec la deuxième danseuse, engagée à Lyon, en même temps que lui. Elle mourut, il y a quelques temps, et un journal de Paris nous rappelle nos deux anciens pensionnaires du Grand-Théâtre, par cette courte note :

« M. Falchieri, un ancien artiste de l'Opéra-Comique et de la Renaissance, se maria le 22 septembre. »

On nous écrit de Modane :

« Avant hier, un jeune homme de 17 à 18 ans, d'origine italienne, qui avait pris place dans le train n° 260, s'est jeté par le vasistas de la portière du compartiment qu'il occupait entre la gare d'Epierrès et celle d'Aiguebelle.

« Deux voyageurs qui occupaient le même compartiment que ce malheureux ont fait leur déclaration aussitôt l'arrivée du train à Aiguebelle.

« Le blessé, ramassé par les agents d'un train de marchandises, a été ramené dans cette dernière ville : il avait les deux jambes brisées et une profonde blessure au front. Toutefois, on ne désespère pas de le sauver.

« Les motifs de cette tentative de suicide sont encore inconnus, le jeune homme, dans son ignorance de la langue française, ne pouvant réussir à se faire comprendre. »

Le malheureux Lyonnet, victime de l'accident de Cusset, est mort hier soir, des suites de ses blessures.

Dorénavant, le sieur Victor C... y regardera à deux fois.

C... est boulangier, ce qui ne l'empêche pas, à ses heures, de se laisser prendre dans les filets du petit dieu au carquois doré.

Dimanche soir il rencontra sur la place Bellecour une jeune personne du nom de Béné, prêtresse du petit dieu en question.

La connaissance fut rapidement faite, on s'en alla bras dessus, bras dessous ; on s'arrêta à l'hôtel, on entra.

Au milieu de la nuit, la jeune personne constatant que C... dormait du sommeil des justes, se leva bien doucement et s'enfuit en emportant à son compagnon d'une nuit, la somme de 170 fr. 50.

Arrêtée à son domicile elle a été trouvée en possession de 86 fr. 30 ; elle avait déjà employé le reste à son usage personnel.

Dernièrement nous parlions de pièces de 20 fr. fausses ; aujourd'hui, il s'agit de pièces de 5 fr. fausses, à l'effigie d'Humbert I, roi d'Italie, et au millésime de 1879. Ces écus sont en étain, savonneux au toucher et d'une couleur gris-mat.

Elles ont été assez mal fondues, mais mêlées à d'autres, elles pourraient facilement échapper à l'attention de ceux à qui elles seraient données en paiement.

Avant-hier, pendant l'orage, la foudre est tombée sur un gerbier à Virieu-le-Grand, chez M. Péchard.

Le feu a rapidement pris une extension inquiétante.

On a pu néanmoins protéger la ferme. Mais toute la paille a été consumée.

On a écorché avant-hier, à la prison de Villefranche, quatre personnes compromises dans une affaire d'avortement.

C'est à Belleville que le crime aurait été commis.

Les personnes arrêtées sont : la jeune fille, un négociant en vins, un pharmacien, et une femme de Lyon.

Le garde-champêtre de la commune de Pierre-Bénite a déclaré que dans la soirée d'hier, de 5 à 6 heures, un gros chien blanc avec des oreilles tachées de noir, a parcouru les rues en mordant plusieurs autres chiens sur son passage.

On l'a abattu ; s'il est reconnu atteint d'hydrophobie, on abattra aussi les animaux mordus.

Hier, vers trois heures du soir, un camion lourdement chargé, appartenant à M. Marc Gillard, quai de Retz, 6 ; a eu son essieu brisé en face la caserne de Serin.

Voiture et chargement ont versé et n'ont pu être relevés qu'à cinq heures du soir.

La circulation n'a pas été interrompue. Le conducteur a pu sauter à terre ; il n'y a pas d'accident à déplorer.

Un terrible accident a eu lieu hier, vers quatre heures de l'après-midi, dans les ateliers de teinture de M. Gillet, quai de Serin.

Un manœuvre italien nommé P., âgé de trente ans, ayant commis l'imprudence de s'approcher de trop près d'une machine rotative connue dans les ateliers sous le nom de *diabie* et destinée au lavage des soies, a reçu à la tête et à la poitrine un violent coup de barre.

Blessé assez grièvement, le malheureux a été transporté à l'hôpital de la Croix-Rouge.

Son état est, dit-on, très grave.

Un de nos confrères signale les deux disparitions suivantes :

Mercredi dernier, une jeune fille de 17 ans, Antoinette Nicolle, habitant chez ses parents, propriétaires, à Vaulx-en-Velin se rendit aux champs pour ramasser quelques légumes et ne reparut pas.

On se perdait en conjectures sur cette disparition, lorsqu'un cultivateur du pays retrouvait sur les bords du Rhône un petit sac de toile et une serpe qu'avait emportée la jeune fille.

Les habitants de Vaulx croient qu'Antoinette a dû être victime d'un crime. On parle de viol et d'assassinat.

La découverte du corps pourrait seule permettre d'établir si ces graves accusations sont fondées.

Le signalement suivant a été envoyé dans toutes les communes riveraines en aval de Lyon :

Taille 1 m. 60, cheveux bruns, front découvert, yeux gris, bouche grande, belle dentition, menton rond.

parition inexplicable pour tous ceux qui la connaissent.

Une enquête est ouverte pour retrouver ses traces.

D'un travail fait récemment par les soins du ministère de l'agriculture et du commerce, il résulte que, comparant les prix actuels aux cours de 1820, l'accroissement seul de la consommation a déterminé, depuis un demi-siècle, les augmentations de dépenses suivantes :

De 20 0/0 quant aux aliments végétaux, céréales, farineux et légumes ;
De près de 40 0/0, quant à l'alimentation animale, viande, lait, œufs, poissons, etc.

De 85 0/0 quant aux boissons indigènes, vin, bière, cidre, spiritueux.
De 200 0/0 quant aux denrées diverses, telles que sel, sucre, thé, huiles.

Et de 50 0/0 sur l'ensemble de la nourriture.

En supposant au contraire, la consommation invariable et en ne s'attachant qu'aux variations des prix, on trouve de ce chef une augmentation :

De 55 0/0 quant à l'alimentation végétale.

De 87 0/0 quant aux produits fournis par le règne animal et aux boissons indigènes. Et une réduction de dépenses de 37 0/0 en ce qui concerne les autres denrées.

Soit, pour tout ensemble, une augmentation de 42 ou de 50 0/0, selon qu'on prend pour base de la comparaison des prix le chiffre actuel de la consommation ou le chiffre ancien.

Enfin, si l'on tient compte à la fois des variations de la consommation et de celles des prix, on arrive à cette conclusion que la nourriture annuelle des Français représentait, sous la Restauration, une valeur initiale de 90 à 93 fr. par tête et que cette valeur, qui avait déjà plus que doublé à la fin du second Empire, puisque, pour l'année 1870, elle ressort à 195 fr., dépasse aujourd'hui 205 fr.

Au dernier moment, nous apprenons qu'un violent incendie vient de se déclarer dans une manufacture à la Cité Lafayette.

L'heure tardive ne nous permet pas d'aller aux renseignements que nous publierons demain.

DERNIERE HEURE

La Fête de la Presse
Paris, 20 septembre. — La fête de la presse parisienne a produit plus de 25.000 francs, y compris la vente des billets de loterie dont il ne reste plus que quelques milliers qui seront placés d'ici jeudi.

La Fièvre jaune au Sénégal
Paris, 20 septembre. — Les nouvelles du Sénégal sont sinistres. La fièvre jaune continue sans relâche ses ravages. Tout commerce est suspendu.

Les fonctionnaires font leur devoir avec une énergie et un dévouement au-dessus de tout éloge.

Le Conseil des ministres
Paris, 20 septembre. — Le conseil des ministres s'est réuni seulement dans la soirée pour examiner les crédits relatifs à l'expédition de Tunisie.

Le président Arthur
New York, 20 septembre. — Sir Arthur a prêté serment hier-soir comme président.

L'émotion a été très grande dans toutes les villes à la nouvelle de la mort du président Garfield.

La désorganisation de l'armée
Paris, 20 septembre. — Le bruit court dans les cercles parlementaires que plusieurs officiers supérieurs interrogés s'ils accepteraient la succession du général Farre, auraient répondu qu'avec l'état de désorganisation de l'armée, ils trouvaient la responsabilité trop lourde.

L'ouverture des Cortès
Madrid, 20 septembre. — A l'ouverture des Cortès, le discours royal annonce que le gouvernement soumettra divers projets modifiant l'organisation économique et administrative pour augmenter les recettes et pour l'unification des dettes amortissables à taux fixe. Nous pourrions négocier avec nos créanciers, conformément à la loi du 27 septembre 1876 et transiger sur les bases favorables à tous.

Le discours constatait les relations cordiales existant avec toutes les puissances.

L'affaire des colons de Saïda donna lieu à des négociations avec la France, mais le résultat fut très satisfaisant, et démontra de bonnes relations entre les deux pays.

Le discours exprime l'espoir de la conclusion des traités avec la France, l'Angleterre et les républiques Hispano-Américaines.

VARIÉTÉS

Nous laissons à notre correspondant Louis Raymond, la responsabilité de son article : Variétés.

Notre journal est une tribune où toutes les opinions démocratiques peuvent avoir leur place.

Nous les admettons avec plaisir en raison de ce que, sauf quelques idées, un peu utopiques, selon nous, elles résument au fond notre idéal politique.

Nous nous empressons de dire toute fois que toute personnalité sera écartée ; nous admettons toujours une discussion logique, serrée et impitoyable telle qu'elle se présente dans l'article ci-dessous ; discussion de principes et non de personnes.

Nos compliments au citoyen Louis Raymond.

RÉPUBLIQUE ET SOCIALISME

Lettres à Jacques Bonhomme

LETTRE TROISIÈME
Commune de Soucieux-en-Jarret, 23 fructidor, an 89 de la République Française.

Citoyen Paysan,
Tu as vu dans ma deuxième lettre que la classe ouvrière n'a absolument rien à attendre des partis politiques et qu'elle ne doit compter que sur elle-même pour accomplir la Révolution économique qui brisera les chaînes de son dur esclavage.

Les Congrès ouvriers de Bordeaux, de Marseille, de Paris, ont affirmé nettement les véritables revendications du prolétariat. Les socialistes révolutionnaires ne sauraient déployer trop d'activité pour créer une solide organisation, pour livrer une bataille décisive à la réaction opportuniste, aux exploiters capitalistes.

Le sol est à celui qui le cultive, l'usine et la mine à ceux qui apportent là le travail de leurs bras, la sueur de leur front, l'intelligence de leur cerveau.

Les républicains opportunistes ont vu les forces de l'armée prolétarienne, ils tremblent, et se sont préparés à la grande lutte de 1831, en proposant le rétablissement du scrutin de liste qui leur aurait permis de remporter une grande victoire et de conduire Gambetta à la dictature.

Si désormais nous voulons être victorieux que des réunions s'organisent dans toute la France et que des citoyens sincèrement républicains dénoncent toutes les intrigues gambettistes dont le peuple est victime depuis dix ans. Ce qu'il nous faut maintenant ce sont des hommes de principes, ayant la conviction et l'énergie qui firent la gloire des hommes de la Révolution.

Nos doctrines socialistes ont contre elles la mauvaise foi et l'ignorance ; nous n'avons pas la prétention de corriger la première, mais nous sommes certains de vaincre la seconde par l'évidence de la vérité.

Tous unis dans un même sentiment de justice, nous poursuivrons et nous préparerons ensemble la suprême et dernière amnistie ; l'amnistie plénière du prolétariat définitivement émancipé par la Révolution sociale.

Si tu ne comprends pas le mot « Révolution » je ne puis mieux faire que de te mettre sous les yeux les paroles éloquentes prononcées à Bordeaux par le citoyen Ernest Roche :

« La Révolution, a-t-il dit, n'est point ce que les réactionnaires ou les opportunistes essaient de vous démontrer : un régime de sang où la guillotine est en permanence, où les citoyens ne sont pas en sûreté dans leurs demeures, etc. ; la Révolution, c'est la justice du peuple mise à la place de l'arbitraire de quoi que ce soit ; la Révolution, c'est la liberté détrônant le despotisme n'importe lequel ; la Révolution, c'est l'égalité s'asseyant là où le privilège des castes avaient trôné ! Mais, est-ce vrai de dire que la Révolution est achevée, qu'il ne reste plus rien à faire de ce que nos pères ont entrepris ? Hélas ! qui oserait affirmer que l'humanité touche à sa dernière étape ? »

« Etre révolutionnaire, c'est travailler à chasser de l'intelligence du peuple les préjugés religieux pour y introduire la notion de la justice. Etre révolutionnaire c'est comprendre que l'humanité vit, non pas de poésies, de discours, d'ambassades ou de fêtes, mais de produits fabriqués, de substances créées par le travail, et que, au lieu de laisser porter le poids de cet immense labeur par une fraction de la société, il serait plus raisonnable et plus juste que chacun en prit sa petite part... Etre révolutionnaire en politique, c'est demander l'application de principe républicain qui veut que le peuple soit maître de ses destinées et puisse imposer ses volontés à l'aide du mandat impératif, seule garantie de l'incorruptibilité du mandataire. »

(A suivre.) Louis RAYMOND.

TRIBUNE DU TRAVAIL

Appréteurs réunis. — Chers collègues, vous êtes invités à une réunion de la corporation qui aura lieu le vendredi 23 septembre courant, à huit heures et demie du soir, salle de l'Alcazar, rue de Séze, 34.

Nota. — Les appréteurs de tulle sont instamment priés de se rendre à cet appel.

Le Secrétaire, LAFUMÉY.

Tannerie et corroyerie lyonnaise. — Dans sa séance du 15 écoulé la corporation des tanneurs et corroyeurs ont procédé à la nomination du bureau. Ont été nommés les citoyens :
 Chandonnet jeune, président.
 Chandonnet aîné, secrétaire.
 François Dubouché, trésorier.
 La seconde réunion est fixée au jeudi 22 courant pour continuer de s'entendre sur l'organisation définitive du bal.
 Le président, CHANDONNET père.

Chambre syndicale des ouvriers charpentiers. — Le syndicat se fait l'interprète de la chambre syndicale de Paris, auprès de la corporation dans notre ville, afin de la renseigner au sujet de la grève que soutiennent en ce moment nos collègues.
 La situation est des meilleures sous tous les rapports. Près de soixante entrepreneurs, et parmi eux des plus notables, ont déjà signé le nouveau tarif; chaque jour il en vient de nouveaux.

La situation pécuniaire est excellente, nos collègues sont en mesure de soutenir la grève jusqu'au mois de mars si besoin était. Toutefois, nous invitons nos collègues qui voudraient quitter Lyon pour se rendre à Paris, de retarder leur départ jusqu'à complète réussite de la grève, ce qui, du reste, ne saurait tarder, et ce que nous leurs souhaitons de grand cœur.
 Le Président, Le Secrétaire,
 L. DOSTE. Aug. MOUTHER.

Retraités du P.-L.-M. — Les retraités du P.-L.-M. sont convoqués le 25 septembre courant, à trois heures trois quarts du soir, dans l'une des salles de la mairie du 2^e arrondissement, rue de la Charité.
 Pour la Commission :
 C. MOLLOT.

Société Lyonnaise de gymnastique. — MM. les membres du conseil d'administration et la Société Lyonnaise de gymnastique sont convoqués aujourd'hui mercredi 21 septembre, montée Saint Barthélemy, à 8 h. précises du soir.

ORDRE DU JOUR :
 Rendement de comptes de l'année.
 Questions diverses et urgentes.
 Le secrétaire, PRUDHON.

171^e Société de secours mutuels. — Placement gratuit des employés limonadiers, de restaurants et d'hôtels.
 Bureau rue Buisson, 2, près la place des Cordeliers, Lyon.
 Le gérant, BOBILLON.

Bal d'adieu. — Messieurs les conscrits du 3^e arrondissement sont priés d'assister à une réunion générale, qui aura lieu le jeudi 22 courant, à sept heures du soir, chez le citoyen Bertholus,

cours de Brosses, 73, pour la formation définitive de la commission du dit bal.

La commission d'initiative :
 Masson, Nicoud, Vincent, Roudet, Monnia, Louis Serlia, Mathieu, Faivre.

Chambre syndicale de la Chaudronnerie en cuivre. — Les membres de la commission du nouveau tarif, ainsi que les syndics, sont invités d'urgence à se rendre aujourd'hui mercredi, à 8 h. du soir, rue Villeroi, 18.
 Le Secrétaire, MARRAU.

Fédération des Chambres syndicales. — Le comité fédéral prévient les Chambres syndicales de Lyon et de la région qu'une conférence est en voie d'organisation et le programme de la fédération sera traité.

Nous donnerons plus tard avis de l'heure et du jour de cette conférence.
 Vendredi, 23 courant, à 8 heures 1/2 précises, réunion des délégués salle des mécaniciens et similaires, rue Grêlée, 28, au 2^eme (extrême urgence).
 L'un des secrétaires, par ordre, L. MARTRAY.
 Délégué de la chambre syndicale des ouvriers cordiers.

Nota. — Les adhésions et les correspondances doivent être adressées au comité rue Grêlée, 28, boîte des mécaniciens (provisoirement).

Chambre syndicale des tisseurs (23 bis, rue Vieille-Moanaie, au 1^{er}). — Tous les sociétaires sont prévenus qu'une réunion privée aura lieu le samedi 24 septembre courant à huit heures du soir, salle de la Perle, 8, place de la Croix-Rousses.

A cet effet, l'administration a fait parvenir à tous les présidents de séries, une circulaire semestrielle explicative de sa gestion, ainsi que le compte-rendu financier, et des lettres d'invitations pour assister à la réunion.

En conséquence, les intéressés qui n'en auraient pas connaissance n'ont qu'à s'adresser à leur président de série. L'administration.

Tailleurs d'habits. — Le syndicat convoque ses adhérents et toute la corporation en assemblée générale pour le dimanche 25 septembre 1881, chez Célerier, rue St-Elisabeth, 108.

ORDRE DU JOUR :
 Communication des pièces officielles sur la pradhominie. — Distribution des rapports de l'exposition de 1878.
 Adhésions et cotisations.
 Vu l'importance de la réunion, nous espérons que toute la corporation répondra à notre appel.
 Le secrétaire, CHAMPOIRAT.

OFFRES D'EMPLOIS
 On demande des ouvrières pour la coiffure en laine au crochet. S'adresser cours Lafayette, 116 au 4^eme.

— La maison Mathian, rue de Sully, à Lyon, demande de bons ouvriers pour chaudière et charpente en fer.

— De suite une apprenie pour la confection. de 14 à 15 ans, chez M^{me} Chayard, rue Bellecour n^o 114, au 2^e.

DEMANDES D'EMPLOIS
 — On demande une place de garçon de peine ou de bureau. S'adresser à M. Gotraud, rue Boissac, 8. (Bonnes références.)

NOUVELLES DES SPECTACLES

M. Delille, le prestidigitateur aimé des Lyonnais est dans nos murs.

Il a construit son charmant petit théâtre à la vogue du Pont Lafayette, et de là, le transportera à celle de la Croix-Rousses.

Nous avons applaudi sa troupe et revu, avec le plus grand plaisir, les eaux lumineuses qui ont fait courir le public il y a trois ans, sur le cours du midi.

SPECTACLES DU 21 SEPTEMBRE

Théâtre-Bellecour
 La Reine Maryot, drame en 5 actes et 13 tableaux.

Scala-Bouffes
 Tous les soirs, représentation variée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

TEMPÉRATURE. — Lyon, 20 septembre, 10 heures du matin.

De violents orages ont traversé notre région, hier dans l'après midi; ils ont apparu au-dessus des massifs de l'Yzeron et du Mont-Pilat et ont suivi des trajectoires parallèles sensiblement orientées du S. O. au N. E.

Le premier a passé un peu à l'Ouest de l'Observatoire de St-Genis et s'est dirigé sur Lyon, puis sur le plateau de la Dombes; le deuxième a traversé une partie de la plaine du Dauphiné et a pénétré dans la Savoie et le Bagey.

On a recueilli 9 mm. d'eau à Saint-Genis et au Mont-Verdun, et 25 mm. au Parc; il est tombé de la grêle dans les trois stations.

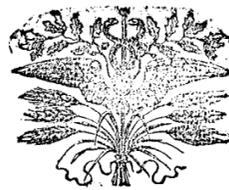
Une éclaircie s'est produite après le passage de ces mouvements orageux, mais le vent est toujours au Sud et le baromètre a recommencé à baisser.

Temps probable : pluies orageuses.
 Vu et approuvé :
 Le Directeur de l'Observatoire,
 Ch. ANDRÉ.

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du Commerce des vins. paraissant à Lyon le Dimanche.
 Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres vinicoles.
 Prix de l'abonnement : 40 fr. par an.
 Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, n^o 2, à Lyon.

HUITIÈME ANNÉE
LE COURRIER DU COMMERCE
 Journal des Halles et Marchés



Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon le Jeudi et le Dimanche
 Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'Etranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP
 Lyon. — Imp. H. ALBERT, quai de la Guillotière, 6

ON demande un garçon de peine
 A M. Debos, rue Jean-de-Tournes, 7.

M. Pierre RICARD, 88, r. Bossuet, ne paiera aucune dette que pourrait contracter Jeannette, FIRMEN, son épouse, qui a quitté le domicile conjugal.

OFFICE COMMERCIAL
FUZIER P.
 Directeur
 Renseignements, ventes et achats de fonds de commerce, immeubles et créances, emprunts et placements hypothécaires. — Recouvrements. Représentation devant les tribunaux. — Régie d'immeubles. Cabinet de 9 à 6 heures.
 128, Cours Lafayette, 128

SIROP PAGLIANO
 dépuratif et rafraichissant le sang, au moyen duquel on guérit, en trois jours, les maladies récentes les plus dangereuses, en le délivrant des humeurs corrompues qui sont la cause incontestable de la mort prématurée; moyennant un traitement dépuratif prolongé, on obtient la guérison parfaite et radicale des maladies chroniques, même les plus invétérées (voir la brochure). — Prix du flacon avec la brochure. 1 fr. 12, et 1 fr. 40 le sirop réduit en poudre, franco de port. — Se méfier des contrefaçons et surtout de celles d'Ernest Pagliano, de Naples, et autres Pagliano, lesquels, au lieu du vrai sirop du professeur Jérôme Pagliano et du sirop réduit en poudre, vendent une exécrable contrefaçon. — Unique dépôt à Florence chez le professeur JEROME PAGLIANO, via dei Pandolfini, 12.

M^{lle} RIBEAUCOURT
 Sage femme de 1^{re} classe, tient des pensionnaires. — Avenue de Saxe, 199, Lyon.

PILULES BRITANNIQUES
 Ces pilules sont purgatives, dépuratives, apéritives, anti-bilieuses, antiglaireuses, fondantes, anti-apoplectiques.
 Lire l'instruction qui est dans la boîte. N'exigent aucun régime. Les pilules se vendent par boîte de 2, 3 et 5 fr., dans toutes les pharmacies.
 Dépôt : Pharmacie BAVEREL, 10, place du Pont (Guillotière) Lyon.
 Envoi par la poste

CHARBONS
 Mines de la Loire, Montrambert, Malafolie, etc. etc.
VERNAY FILS AINÉ
 165, Entrepôt Grande-Rue Saint-Clair, 165
 En face la gare
SERVICE SPÉCIAL et à DOMICILE
 Adresser la Correspondance, Grande-Rue St-Clair, 60

SOCIÉTÉ NOUVELLE
 SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN.
 A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.
CAPITAL : 20 MILLIONS
 Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.
 ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER

MAISON D'ACCOUCHEMENT
 M^{me} Veuve YVERNAT
 LYON, 3, Rue Viel-Renversé, 3, LYON
 (Angle de la rue du Doyenné, quartier Saint-Georges)
 Vaccine et tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion. — Connaît l'Allemand
 Place les Enfants. — Renseignements par Correspondance

ON DEMANDE A LOUER
 Dans le quartier des Brotteaux, entre le cours Lafayette et le Cours de Brosses
BATIMENTS & TERRAINS
 D'une superficie d'environ 15,000 mètres
 Contenant Ecurie et Remise
 Adresser les offres au siège social des LAITIÈRES DU RHONE, 5, place Saint-Nizier, Lyon.

AU BALLON CAPTIF
 Maison de Confiance, rue de la Barre, 3
 LERICHE, succ de MOUCHET, ex-ouvrier horloger de Breguet de Paris
 Nettoyage de montre garanti et pose de grands ressorts. — 2 fr. 50
APERÇU DE QUELQUES PRIX
 Montres argent hommes, depuis 25 fr. | Montres 2 boîtes or dames, dep. 60 fr.
 — — — — — 28 fr. | Remontoirs or, 2 boîtes or, dep. 100 fr.
 Toutes ces montres garanties 2 ans sur facture. Dem. des Coupons commerciaux

BANQUE HYPOTHÉCAIRE
 DE FRANCE
 SOCIÉTÉ ANONYME
 Capital : 400 millions de fr.
 PARIS — 4, rue de la Paix, 4
 PRÊTS RÉALISÉS
 CENT VINGT-CINQ MILLIONS
 Le 10 septembre, à trois heures, aura lieu au siège social, le dixième tirage public des Obligations émises le 10 janvier 1870, qui sont toutes remboursables à 1,000 fr.
 La liste des 200 numéros sortis, sera publiée par les journaux financiers.
 La Société délire au prix net de 485 fr. des obligations rapportant 20 fr. d'intérêt annuel.

UN COMPTABLE
 disposant de quelques heures par semaine, depuis 7 heures du soir, désire les utiliser.
 S'adresser en écrire à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n^o 1938.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
 EXIGER LE VÉRITABLE NOM